

LES ATELIERS DE DROIT PÉNAL DU BARREAU DE NANCY

Jeudi 27 & Vendredi 28 septembre 2018

à la CCI de Nancy

51 Rue Stanislas – 54000 NANCY



Renseignements et inscriptions

ERAGE

Maison de l'Avocat – 4 Rue de la Garde – 57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82 - Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-nancy@erage.eu

www.erage.eu

Date limite d'inscription :

21/09/2018

LES ATELIERS DE DROIT PÉNAL DU BARREAU DE NANCY

Lieu de la formation : **CCI de Nancy** - 51 Rue Stanislas – 54000 NANCY (à 300 m de la Gare SNCF de Nancy)

Accès : SNCF, TGV Paris-Est - Nancy : 1 h 30 • Strasbourg – Nancy : 1h25 • Reims – Nancy : 1h40

Spécialisation : Droit pénal

Niveaux de la formation : 1. Initiation | 2. Perfectionnement | 3. Expertise | 4. Actualisation

Objectifs :

- Connaître la gestion de la scène de crime.
- Appréhender la pratique de la Cour d'Assises.
- Actualiser ses connaissances jurisprudentielles et législatives en droit pénal général et spécial.
- Comprendre les mécanismes des médias.

Public : avocats

Prérequis : Connaissances de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Jeudi 27 septembre 2018
de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

9h30 – 12h30 **Gestion de la scène de crime**

Thierry LEZEAU, Directeur Ste FORENSIC

12h30 Déjeuner libre

14h00 – 17h00 **Table ronde sur le thème de la pratique de la Cour d'Assises**

François SAINT-PIERRE, Avocat au barreau de Lyon

Catherine HOLOGNE, Madame le Président de la Cour d'Assises de Meurthe et Moselle

Frédéric FEVRE, Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel de Nancy

Frédéric BERNA, Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Nancy

Vendredi 28 septembre 2018

de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

- 9h30-11h00 **Actualité du droit pénal général**
Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg
- 11h15-12h30 **Actualité du droit pénal spécial**
Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg
- 12h30 Déjeuner libre
- 14h00 – 17h00 **Table ronde sur le thème « Justice pénale et médias »**
Christophe BIGOT, Avocat au barreau de Paris
Gérard WELZER, Avocat au barreau d'Epinal
Dominique RIZET, Journaliste Police-Justice BFM TV
Christophe GOBIN, Journaliste à L'Est Républicain
Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg

Conditions générales d'inscription

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez-vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Notre organisme est référencé Datadock, cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actalians, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse ci-dessous, **avant le 21 septembre 2018** accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'ERAGE.

ERAGE

Maison de l'Avocat – 4 Rue de la Garde – 57000 METZ
Tél : 07 87 00 20 82 • Fax : 03 83 37 19 95 • lorraine-nancy@erage.eu

PARTICIPANT LES ATELIERS DE DROIT PÉNAL DU BARREAU DE NANCY

NOM.....

Prénom.....

Adresse de facturation

Cabinet ou structure Barreau

N° Voie :

CP VILLE

Tél. Fax.....

Mobile : Courriel

Jeune Barreau, date de prestation de serment :

Profession : avocat libéral avocat salarié magistrat autre, précisez

TARIFS :

• **Avocat et autre public :**
210 € une journée | 420 € les 2 jours

• **Avocat 2 premières années d'exercice :**
150 € une journée | 300 € les deux jours

Sera présent, merci de cocher :

- Jeudi 27/09/2018
 Vendredi 28/09/2018

Total à régler :

J'accepte les conditions générales de ce colloque (voir page 3).

Date et signature du participant :

Cachet du cabinet